

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 144**9 mars 1998****SOMMAIRE**

Actual S.A. Engineering, Luxembourg	page 6871	Hansa S.A., Luxembourg	6887
AMS Consulting, S.à r.l., Strassen	6871	I.B.S. Invest Basse-Sambre, Luxembourg	6890
Anthea S.A.H., Luxembourg	6872	Idaho Holding S.A., Luxembourg	6889
Applied Capital S.A., Luxembourg	6872	I.M.T.C. International Machinery Trading Corporation S.A., Luxembourg	6889
Archer Finance S.A., Luxembourg	6872	Intercosm Investments S.A., Luxembourg	6889
(L)'Atelier II, S.à r.l., Luxembourg	6892	International Marketing Development S.A., Luxembg . .	6890
A-XYZ S.A., Luxembourg	6870	International Placements S.A., Luxembourg	6889
Banque Nationale de Paris (Luxembourg) S.A., Luxbg . .	6871	Interpublicité S.A., Luxembourg	6889
Bébébulle, S.à r.l., Luxembourg	6870	IPM Group Lux S.A., Luxembourg	6891
Belunion S.A., Luxembourg	6872	I.T.I. S.A., Luxembourg	6891
Benson Holding S.A., Luxembourg	6874	Japan Investment S.A., Luxembourg	6891
Bianca S.C.I., Luxembourg	6873	Jepian S.A., Luxembourg	6892
Bluesprings S.A., Luxembourg	6874	Kar-Tess Holding S.A., Luxembourg	6890, 6891
Boutique Danielle, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	6875	Lagash Participations S.A., Luxembourg	6892
Braiding S.A., Luxembourg	6875	Lagena Holding A.G., Luxembourg	6892
BT Investissement S.A., Luxembourg	6872	Lipidia Holding S.A., Luxembourg	6893, 6894
Canalux, Equipements pour Collectivités S.A., Luxembg	6875	Lobito S.A., Luxembourg	6895
Canto Lux S.A., Luxembourg	6875	Lora S.A., Luxembourg	6892
Capital @ Work Int'l S.A., Luxembourg	6876	Lowlands Holdings S.A., Luxembourg	6893
Carestellux S.A., Luxembourg	6876	Lutra S.A., Luxembourg	6891
Carpathian Gold S.A., Luxembourg	6876	Lux-Rimo, S.à r.l., Fentange	6896
CB Fund Management Company S.A., Luxembourg	6876	Luxroyal S.A., Luxembourg	6893
Cefarg Minerals, GmbH, Luxembourg	6878	Lux-Tours, S.à r.l., Luxembourg	6895
Chabros Holding S.A., Luxembourg	6877	Luxtown Finance S.A.	6896
Chamberley Holding S.A., Luxembourg	6878	Lys S.A., Luxembourg	6895
Chemifin International S.A., Luxembourg	6878	Maple Grove, S.à r.l., Luxembourg	6897
Comilu, S.à r.l., Luxembourg	6878	Marché aux Bonnes Affaires, S.à r.l., Remich	6897
Dendra Investments S.A., Luxembourg	6879	Marina International S.A., Luxembourg	6897
Dental Systems Holding, S.à r.l., Luxembourg	6879	Mata, S.à r.l., Luxembourg	6897
Dental Systems, S.à r.l., Luxembourg	6874	Mathis Prost Grevenmacher S.A., Grevenmacher	6898
Domani S.A., Luxembourg	6879	Mathis Prost S.A., Luxembourg	6899
Dorafin S.A., Luxembourg	6880	Mediashop S.A., Luxembourg	6896
Edergroup, S.à r.l., Luxembourg	6880	Meritaton Holding S.A., Luxembourg	6898, 6899
Efulux, S.à r.l., Luxembourg	6878	Metaldutch Lux, S.à r.l., Luxembourg	6898
Elf Oil Luxembourg S.A., Luxembourg	6879, 6880	Moulin de Kleinbettingen, S.à r.l., Kleinbettingen	6899
Elocin International S.A., Luxembourg	6881	Muntcap Holding S.A., Luxembourg	6900
Enclave S.A., Luxembourg	6881	Neried Finance S.A.H., Luxembourg	6900
Entwicklung- Technologie und Finanz A.G., Luxembg . .	6906	Netrunner Europe, S.à r.l., Luxembourg	6900
EPL S.A., Luxembourg	6881	Nex-Foto Capital S.A., Luxembourg	6900
Equinoxe S.A., Luxembourg	6881	Nissan Fire & Marine Investment (Luxembourg) S.A., Luxembourg	6901
Ersel Finance S.A., Luxembourg	6880	Nobispar, Sicav, Luxembourg	6901
Essegroupp S.A., Luxembourg	6882	Nostag S.A., Luxembourg	6902
Estor Holding S.A., Luxembourg	6882	Nova International S.A., Luxembourg	6902
Etecom S.A., Luxembourg	6881	Ocean Services Company S.A., Luxembourg	6903
Eurobat S.A., Luxembourg	6882	Octaedre S.A., Luxembourg	6903
Eurofaçades, S.à r.l., Bascharage	6882	Ogura S.A., Luxembourg	6902
Europa Verde S.A., Luxembourg	6883	Olymbos S.A., Luxembourg	6897
European News Exchange S.A., Luxembourg	6883	Omni-Cash Conseil S.A., Luxembourg	6903
European Trade & Service S.A., Luxembourg	6883	Omni-Cash, Sicav, Luxembourg	6903
Eurosalon, S.à r.l., Bereldange	6884	Omoto Finance S.A., Luxembourg	6902
Farmipart S.A., Luxembourg	6884	Oriental Arts and Crafts, S.à r.l., Soleuvre	6904
Fimiproperties S.A., Luxembourg	6884	Orion Capital Management S.A., Luxembourg	6904
Finaco S.A., Luxembourg	6885	Pan Eurasia, S.à r.l., Luxembourg	6904
Finestra S.A., Luxembourg	6885	Participations Techniques S.A., Luxembourg	6904
Fininc Luxembourg S.A., Luxembourg	6885	Partim International S.A., Luxembourg	6906
Finplus S.A., Luxembourg	6886	Pasteur S.A., Luxembourg	6903
Fintourist S.A., Luxembourg	6886	PLAGEFIN Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Luxembourg	6912
Firen S.A., Luxembourg	6887	Rapid Press, S.à r.l., Luxembourg	6912
FMP International Finance Company S.A., Luxembg	6887	(Le) Relais Autoroute Capellen, S.à r.l., Capellen	6893
Forteri Lux S.A., Luxembourg	6886	108, S.à r.l., Luxembourg	6871
Garage Puraye & Pommerell, S.à r.l., Howald	6884	Xeltar Holding S.A., Luxembourg	6866
General Forest International S.A., Luxembourg	6883		
Global Immo S.A.	6885		
Golden Finance Holding S.A., Luxembourg	6882		
Groep Schmitz S.A., Luxembourg	6887		
Grouting S.A., Luxembourg	6888		

XELTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

—
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the tenth of November.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. Mrs Ariane Slinger, administrateur-délégué, residing in Hesperange;
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Ariane Slinger, prenamed, acting in her capacity as managing director.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which the parties form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of XELTAR HOLDING S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is to hold participations (in any form whatever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner, provided, however, that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-eight thousand US dollars (38,000.- USD) represented by three hundred and eighty (380) shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each.

Shares may be evidenced at the owner's option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the fourth Tuesday of July at 10.00 a.m. and the first time in the year 1998. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 1997.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. Mrs Ariane Slinger, prenamed, one share	1
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, three hundred and seventy-nine shares . . .	379
Total: three hundred and eighty shares	380

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-eight thousand US dollars (38,000.- USD) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is valued at one million three hundred and forty-six thousand seven hundred and twenty francs (1,346,720.-).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately sixty thousand Luxembourg francs (60,000.- LUF).

Extraordinary General Meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2003:

a) Mrs Ariane Slinger, prenamed,

b) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,

c) LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, having its registered office in Tortola, British Virgin Islands.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2003:

LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, having its registered office in Tortola, British Virgin Islands.

4.- The registered office of the company is established in L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, Royal Rome II.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Madame Ariane Slinger, administrateur-délégué, demeurant à Hesperange;

2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège à Luxembourg, ici représentée par Madame Ariane Slinger, prénommée, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de XELTAR HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut, en outre, faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-huit mille dollars US (38.000,- USD), représenté par trois cent quatre-vingts (380) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, dans les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement et la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième mardi du mois de juillet à 10.00 heures et pour la première fois en 1998.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1997.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Madame Ariane Slinger, prénommée, une action	1
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, trois cent soixante-dix-neuf actions	379
Total: trois cent quatre-vingts actions	380

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-huit mille dollars US (38.000,- USD) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été remplies.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à un million trois cent quarante-six mille sept cent vingt francs (1.346.720,-).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante mille francs luxembourgeois (60.000,-LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelées aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2003:
 - a) Madame Ariane Slinger, prénommée,
 - b) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
 - c) LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Tortola, British Virgins Islands.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2003: LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, avec siège social à Tortola, British Virgin Islands.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, Royal Rome II.
5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière, ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite, les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné, à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Slinger, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 1997, vol. 103S, fol. 51, case 11. – Reçu 13.433 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 5 décembre 1997.

G. Lecuit.

(46260/220/308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

A-XYZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nic. Welter.
R. C. Luxembourg B 38.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 500, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

DEBELUX AUDIT
Signature

(46267/722/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BEBEBULLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 128, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 15.726.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Signature

(46269/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

108, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 108, rue de Bonnevoie.

Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 1997

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de l'unique gérante, Madame Hélène Lachenmeier avec effet au 1^{er} août 1997. Elle sera remplacée à partir du 1^{er} août 1997 par Monsieur Rudi Jung.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 31 juillet 1997.

M.-J. Lachenmeier R. Jung

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46261/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ACTUAL S.A. ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 59.027.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 novembre 1997 que Monsieur Pascal Opreel, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg a été nommé nouvel administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Jean-Marie Boden, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 novembre 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(46262/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

AMS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 80-83, route d'Arlon.

Assemblée générale extraordinaire de cession de parts

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le neuf décembre, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée AMS CONSULTING S.à r.l., avec siège à Strassen, 80-83, route d'Arlon, lesquels ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

Monsieur Constant Georges cède et transporte sous toutes les garanties de fait ou de droit cinquante parts qu'il détient dans la société à WIDE PROFIT (UK) Ltd, avec siège à Londres, 20-22 Bedfordrow, ici représentée par son directeur en fonction pour la somme de deux cent cinquante mille francs belges, ce dont quittance.

Le capital est désormais réparti comme suit:

Constant Georges	50 parts/100
WIDE PROFIT Ltd	50 parts/100

Partant, la société n'est plus unipersonnelle.

Fait et clos à Luxembourg, en autant d'exemplaires qu'il y a de parties distinctes, date qu'en tête.

WIDE PROFIT Ltd C. Georges

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46263/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 10.383.

Conformément à l'article 18 des statuts, la liste des signatures autorisées datée novembre 1997, enregistrée à Luxembourg, le 21 novembre 1997, fol. 99, case 10, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

La liste annule et remplace toutes les listes des signatures autorisées déposées antérieurement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
(LUXEMBOURG) S.A.

B. Duhamel G. Reding

(46268/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ANTHEA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.123.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau FRF (325.712,28)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

Signature.

(46264/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

APPLIED CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.822.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour APPLIED CAPITAL S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46265/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ARCHER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.265.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour ARCHER FINANCE S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46266/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BELUNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1B, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 7.396.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition
I. Vermeulen

(46270/635/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.286.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BT INVESTISSEMENT S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(46280/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BIANCA S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GRAHAM TURNER S.A., une société anonyme avec siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, agissant en sa qualité de gérant de la société civile immobilière BIANCA S.C.I., avec siège social à Luxembourg, et représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur de ladite société.

Ce dernier, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Dans l'acte de constitution de la société BIANCA S.C.I. reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 1997, vol. 101S, fol. 65, case 10, il y a lieu de lire:

- sous le titre Désignation, A) 2^{ème} alinéa: Section C,

- au point B), 2^{ème} alinéa: Section I, quartier Montolivet; numéro 86, lieu-dit 2, boulevard Bounin.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à la somme de quinze mille (15.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Garros, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 103S, fol. 99, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

A. Schwachtgen.

(46276/230/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BENSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 25.335.

Le bilan au 30 avril 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Signature.

(46271/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BENSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 25.335.

Le bilan au 30 avril 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

(46272/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BENSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 25.335.

Le bilan au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

(46273/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BENSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 25.335.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 5 juillet 1996

1. Ont été renommés administrateurs pour un terme qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000:

Messieurs Ernest Arendt,
Jean Hamilius,
Marc Kieffer,
Claude Kremer,
Robert Stoll,
Charles Ruppert.

2. Ont été renommés commissaires aux comptes pour le même laps de temps:

Messieurs Marc Koppes,
Christian Thiry.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46274/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BENSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 25.335.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 17 juin 1997

1. A été ratifiée la cooptation de Monsieur Christian Thiry au poste d'administrateur pour achever le mandat de Monsieur Ernest Arendt suite à la démission de ce dernier.

2. A été nommée commissaire aux comptes pour achever le mandat de Monsieur Christian Thiry, commissaire aux comptes démissionnaire, ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46275/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BLUESPRINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 500, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Signature.

(46277/722/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DENTAL SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.401.

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire tenue ce 2 décembre 1997, que Messieurs Franz Scherer, Kamil-lenweg 2, D-5058 Köln et Richard Winckles, Southampton Street, Londres, WC2E 7QG ont été désignés à côté du gérant existant.

Ces trois gérants ont pouvoir de signature individuelle.

Luxembourg, le 2 décembre 1997

Pour DENTAL SYSTEMS, S.à r.l.
ETUDE ALAIN STEICHEN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46293/523/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BOUTIQUE DANIELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 22.498.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} décembre 1997, vol. 308, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 8 décembre 1997.

Signatures.

(46278/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

BRAIDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 46.939.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 22 juillet 1997

Messieurs L. Bonani, A. Schaus et Madame R. Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame M.-F. Ries-Bonani est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme
Pour BRAIDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46279/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CANALUX, EQUIPEMENTS POUR COLLECTIVITES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 45.458.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 500, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

DEBELUX AUDIT
Signature

(46281/722/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CANTO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.314.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 juin 1997, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des administrateurs expire à la date de ce jour et décide de nommer pour un nouveau terme de 3 (trois) ans, les administrateurs suivants:

- Luciano Radici, demeurant à Sirtori (Como), 5, rue Lissolo;
- Piero Radici, demeurant à Sirtori (Como), 5, rue Lissolo;
- Vania Migliore-Baravini, demeurant à Esch-sur-Alzette, 89, rue Clair-Chêne.

Les mandats ainsi conférés expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2000.

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire aux Comptes. La durée du mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 1998.

Réquisition aura fins de dépôt au registre de commerce et de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

	<i>Le Conseil d'Administration</i>	
L. Radici	V. Migliore-Baravini	P. Radici
Président	Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46282/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CAPITAL @ WORK INT'L S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 111, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.445.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

(46283/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CARESTELLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 51.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 500, fol. 4, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

DEBELUX AUDIT
Signature

(46284/722/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CARPATHIAN GOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 49.253.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale en date du 31 janvier 1997

En remplacement du commissaire aux comptes actuel a été nommée MOORE STEPHENS, S.à r.l., Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46285/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CB FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2240 Luxemburg, 11, rue Notre-Dame.
H. R. Luxemburg B 28.975.

Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter, welche am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg, am 28. März 1997 abgehalten wurde

Die Versammlung wird um 10.00 Uhr von ihrem Vorsitzenden Klaus Tjaden, Administrateur-Directeur, eröffnet. Er bestellt Elmar Winter, Conseiller Juridique, zum Sekretär.

Die Versammlung beruft Thomas Vogelbusch, Sous-Directeur, zum Stimmenzähler.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

A) Das Gesellschaftskapital ist voll und ganz vertreten, so dass von besonderen Einberufungen abgesehen werden konnte. Die vertretenen Gesellschafter anerkennen und erklären, dass sie gehörig zu dieser Versammlung geladen worden sind, dass sie vor deren Beginn Kenntnis der Tagesordnung erhalten haben und dass sie somit bereit sind, über alle Punkte dieser Tagesordnung zu beschliessen.

B) Die vertretenen Gesellschafter, sowie die von ihnen vertretenen Aktien sind auf einer Präsenzliste genannt. Dieselbe bleibt, nachdem sie von den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und den Mitgliedern der Versammlung unterzeichnet worden ist, gegenwärtigem Protokoll beigelegt.

C) Da aus der Präsenzliste hervorgeht, dass das gesamte Gesellschaftskapital in dieser Versammlung vertreten ist, ist diese somit rechtmässig zusammengetreten und ermächtigt, über alle Punkte der Tagesordnung abzustimmen.

D) Die gegenwärtige ordentliche Generalversammlung ist zusammengetreten, um über nachfolgende Tagesordnung zu beschliessen:

1. Bericht des Verwaltungsrates über das Geschäftsjahr 1996, Vorlage des festgestellten Jahresabschlusses zum 31. Dezember 1996.

2. Beschlussfassung über die Verwendung des Bilanzgewinns für das Geschäftsjahr 1996.

3. Entlastung des Verwaltungsrates.

4. Neubestellung der Mitglieder des Verwaltungsrates.

Beschlussfassung

Die Versammlung geht alsdann zur Erledigung der Tagesordnung über. Nach vorheriger Diskussion und Beratung beschliesst die Versammlung, jeweils einstimmig, wie folgt.

1. Der Bericht des Verwaltungsrates über die Geschäftsentwicklung im Geschäftsjahr 1996 wird entgegengenommen und genehmigt. Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 1996 werden genehmigt.

2. Die Gesellschaft weist einen Bilanzgewinn in Höhe von LUF 307.732,- aus. Davon werden 5% (LUF 15.387,-) den gesetzlichen Rücklagen zugeführt. Der Rest (LUF 292.345,-) wird auf neue Rechnung vorgetragen.

3. Den Mitgliedern des Verwaltungsrates wird volle Entlastung für ihre Tätigkeit während des am 31. Dezember 1996 abgelaufenen Geschäftsjahres erteilt.

4. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder John Bowden, Wolfgang Möller, Kurt Möllers und Hermann Alexander Schindler laufen mit Ende der gegenwärtigen Hauptversammlung aus. Für die Zeit vom 1. Januar 1997 bis zum heutigen Tage wird ihnen volle Entlastung erteilt. Auf Vorschlag der Hauptaktionärin der COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A., wird der Verwaltungsrat, vorbehaltlich der Zustimmung des Vorstandes der COMMERZBANK AG, wie folgt neu bestellt:

Mitglieder (alphabetisch geordnet): Gerd Bauer, Dr. Heinz J. Hockmann, Dr. Peter König, Wulf-Dietrich Spöring, Klaus Tjaden, Heinz L. Wiedelmann.

Die Mitglieder werden aus ihrer Mitte einen Vorsitzenden sowie einen stellvertretenden Vorsitzenden bestimmen.

Die Neubestellung des Verwaltungsrates erfolgt für die Dauer von 4 Jahren. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet mit Ablauf der Ordentlichen Hauptversammlung im April 2001.

Da hiermit die Tagesordnung erledigt ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Luxemburg, den 28. März 1997.

K. Tjaden

T. Vogelbusch

E. Winter

Vorsitzender

Stimmzähler

Sekretär

Beschluss der Gesellschaft - Zeichnungsberechtigung

Liste der Zeichnungsberechtigten

		Beginn	Ende
Verwaltungsrat:	Herr Dr. Hockmann Herr Tjaden Herr Bauer Herr Dr. König Herr Spöring Herr Wiedelmann		
Geschäftsführer:	Herr Bauer Herr Tjaden	28.07.1997 28.07.1997	
Verhinderungsstellvertreter der Geschäftsführer:	Herr Ney Herr Schulz	28.07.1997 28.07.1997	
Zeichnungsberechtigung für Rechnungswesen:	Frau Hoffmann Frau Lemmer	28.07.1997 28.07.1997	
(Allgemeine Verwaltung)	Herr Watermann	28.07.1997	
Services FB3:	Herr Friedrich Müller	28.07.1997	
(Ordereingabe in IFOS)	Frau Tanja Öchler Frau Nadine Steffen Herr Marc Volkmann	19.08.1997 19.08.1997 28.07.1997	

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 77, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46286/000/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CHABROS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 37.023.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 50, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 1997

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- Monsieur Paul Lutgen, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Luxemburg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(46288/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CEFARG MINERALS GmbH, Société à responsabilité limitée.**Capital: 500.000,- LUF.**Siège social: L-1862 Luxembourg, 2, rue Arthur Knaff.
R. C. Luxembourg B 18.865.

Le siège social est transféré au 2, rue Arthur Knaff à L-1862 Luxembourg.

Signature
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46287/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CHAMBERLEY HOLDING S.A., Société AnonymeSiège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 30.193 .

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46289/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CHEMIFIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.657.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

CHEMIFIM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(46290/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

COMILU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 57.219.Constituée par-devant M^e Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial C, n° 102 du 4 mars 1997.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMILU, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(46291/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EFULUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 53.565.Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 janvier 1996, acte publié au Mémorial C, n° 153 du 28 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire, en date du 31 octobre 1997, non encore publié.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EFULUX, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(46298/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DENDRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.445.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 50, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 1997

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange;
- Dr. Markus Neuenschwander, administrateur de sociétés, demeurant à Rüschtikon (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 décembre 1997. Signature.
(46292/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.402.

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire tenue ce 2 décembre 1997, que Messieurs Franz Scherer, Kamil-lenweg 2, D-5058 Köln et Richard Winckles, Southampton Street, Londres, WC2E 7QG ont été désignés à côté du gérant existant.

Ces trois gérants ont pouvoir de signature individuelle.

Luxembourg, le 2 décembre 1997

Pour DENTAL SYSTEMS HOLDING, S.à r.l.
ETUDE ALAIN STEICHEN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.
(46294/523/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DOMANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.410.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997

FIDUCIAIRE CONTINENTALE
Signature

(46295/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ELF OIL LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.046.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 50, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

B. Van Loocke R. Morel
Directeur Financier Directeur

(46299/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ELF OIL LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.046.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1996, que le conseil d'administration est dorénavant le suivant:

- Monsieur Christian Dumon, administrateur de sociétés,
- Madame Elisabeth de Beaumont, administrateur de sociétés, demeurant à Levallois-Perret (France),
- Monsieur Roland Morel, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles (Belgique),
- Monsieur Bruno Van Loocke, administrateurs de sociétés, demeurant à Heist (Belgique).

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour extrait conforme
B. Van Loocke R. Morel
Directeur Financier *Directeur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 50, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46300/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DORAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.146.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

DORAFIN S.A.
Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

(46296/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EDERGROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 500.000,- LUF.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Gérance
Signature

(46297/731/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 10 mars 1997, que l'assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat du commissaire aux comptes expirant à la date de ce jour, l'assemblée décide de nommer pour un nouveau terme d'un an, Monsieur Jean Faber, 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Le mandat ainsi conféré expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 1998.

Pour réquisition aux fins de modification au registre de commerce et de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

ERSEL FINANCE S.A.
R. Giubergia R. Tonelli
Président *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46305/043/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ELOCIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.317.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour ELOCIN INTERNATIONAL S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(46301/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ENCLAVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 32.816.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46302/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EPL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.947.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,
en date du 24 décembre 1996.

Les bilans et les annexes établis aux 31 décembre 1995 et 31 décembre 1996, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 74, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPL S.A.

Signature

(46303/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ETCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.812.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations,
en date du 19 février 1991.

Le bilan et l'annexe établis aux 31 décembre 1996, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 74, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETCOM S.A.

Signature

(46308/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EQUINOXE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 29.779.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46304/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ESSEGROUP S.A., Société Anonyme

Siège social: L- 2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.360.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration

Signature

(46306/731/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ESTOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 25.758.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau CHF (12.777,81)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

Signature.

(46307/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROBAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 10.202.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROBAT S.A.

Signature

Administrateur

Signature

Administrateur

(46309/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROFACADES , S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4930 Bascharage, 15, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 13.333.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature.

(46310/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GOLDEN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 61.382.

1. Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 29 octobre 1997 au siège social que l'administrateur M. Jean Faber est nommé président du conseil d'administration.

2. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} décembre 1997 au siège social que:
- l'assemblée accepte la démission de l'administrateur M. Didier Kirsch et lui accorde décharge pleine et entière pour la durée de son mandat;

- l'assemblée élit comme nouvel administrateur qui terminera le mandat de son prédécesseur, M. Giuseppe Volpi, conseiller financier, demeurant à CH-6901 Lugano, viale Carlo Cattaneo 1.

Luxembourg, le 3 décembre 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46330/622/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROPA VERDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.700.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROPA VERDE S.A.

Signature
Administrateur Signature
Administrateur

(46311/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROPEAN NEWS EXCHANGE, Société Anonyme.

Siège social: L-2850 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 46.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 65, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN NEWS EXCHANGE S.A.

N. Jakob

Administrateur-Délégué

(46312/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROPEAN TRADE & SERVICE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2130 Luxemburg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

AUFLÖSUNG

Auszug

Es ergibt sich aus einer am 14. November 1997 vor Notar Edmond Schroeder aus Mersch abgehaltenen ausserordentlichen Generalversammlung, einregistrert in Mersch am 19. November 1997 in Band 403, Folio 98, Feld 8, dass infolge der Vereinigung sämtlicher Gesellschaftsaktien der besagten Gesellschaft in einer Hand, der alleinige Aktienbesitzer beschlossen hat, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

In seiner Eigenschaft als Liquidator erklärt der alleinige Aktienbesitzer ausserdem:

dass er alle Aktiva und Passiva übernehmen wird, dass er die Begleichung der bekannten und zu diesem Zeitpunkt eventuell noch unbekanntes Passiva der Gesellschaft vornimmt, bevor er in seiner Eigenschaft als alleiniger Aktionär den Saldo der Aktiva übernehmen kann, dass er sämtlichen Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar Entlastung erteilt.

Aufgrund dieser Erklärungen hat der Notar die Auflösung der Gesellschaft EUROPEAN TRADE & SERVICE S.A., vorgeannt, festgestellt.

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren ab heute am Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft in Luxemburg aufbewahrt werden.

Für Auszug erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, den 9. Dezember 1997.

E. Schroeder.

(46313/228/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 51.577.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 2 octobre 1997

Messieurs A. de Bernardi, L. Bonani et Madame M.-F. Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de 1 an. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1998.

Pour extrait sincère et conforme
GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Recepteur (signé): J. Muller.

(46328/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

EUROSALON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital: 4.000.000,- LUF.**Siège social: Bereldange, 93, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.305.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46314/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FARMIPART S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.359.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour FARMIPART S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46315/006/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIMIPROPERTIES S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(46316/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIMIPROPERTIES S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.505.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 28 avril 1997 à 10.30 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants pour une période qui viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46317/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GARAGE PURAYE & POMMERELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L- 2611 Howald, 185, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 17.391.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1997

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(46327/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FINACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(46318/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FINESTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.719.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 3 décembre 1997 que:

- les actionnaires acceptent la démission de F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. en tant qu'administrateurs de la société. Décharge leur sera donnée, lors de l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes se terminant le 31 décembre 1997;

- les actionnaires nomment M. Roeland P. Pels, M. Dirk C. Oppelaar et Mme Anne Compère aux fonctions d'administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes se terminant le 31 décembre 1997;

- les actionnaires acceptant la démission de F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société. Décharge lui sera donnée lors de l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes se terminant le 31 décembre 1997;

- les actionnaires nomment WELLINGTON LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes se terminant le 31 décembre 1997;

- les actionnaires transfèrent le siège social de la société de son adresse actuelle au 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg;

- toutes ces décisions prennent effet au 3 décembre 1997.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour la société
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46319/695/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FININC LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 51.193.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société FININC LUXEMBOURG S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(46320/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GLOBAL IMMO S.A., Aktiengesellschaft.

H. R.. Luxembourg B 44.544.

Der Gesellschaftssitz 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg wird mit Wirkung zum 30. Juni 1996 gekündigt.
Luxembourg, den 28. Mai 1996.

TREURAT S.A.
W. Voegelé

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 1996, vol. 483, fol. 69, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(46329/741/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FINPLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.767.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 1997, que l'assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Ferdy Wouters, employé privé, demeurant à Hosingen (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'administrateur de la société. En remplacement de l'administrateur démissionnaire, l'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 8, rue des Franciscaines, en qualité d'administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré au nouvel administrateur viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire à tenir en 1998.

Requisition aux fins de modification au registre de commerce et de publication au Mémorial.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 5 décembre 1997.

FINPLUS S.A.

R. Tonelli S. Vandt

Administrateur Administrateur

(46321/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FINTOURIST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.522.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour FINTOURIST S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46322/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FINTOURIST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.522.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour FINTOURIST S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46323/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FORTERI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 298, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 47.865.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1994, acte publié au Mémorial C, n^o 389 du 11 octobre 1994, modifiée par-devant M^e Roger Arrensdoeff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C, n^o 612 du 27 novembre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORTERI LUX S.A.

KPMG, Experts Comptables

Signature

(46326/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.647.

Le bilan au 31 juillet 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A.,
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(46325/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.191.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIREN S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(46324/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GROEP SCHMITZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.917.

Les bilans aux 31 octobre 1995 et 1996, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GROEP SCHMITZ S.A.

F. Simon H. Hansen
Administrateur Administrateur

(46331/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

HANSA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 10.391.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HANSA S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 10.391.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Madame Marie-Laurence Lambert, employée privée, demeurant à Thionville (France), qui désigne comme secrétaire, Monsieur Francis Zeler, employé privé, demeurant à Rosière la Petite (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Eric Leclerc, diplômé EPHEC, demeurant à Luxembourg.

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Dissolution et mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Elle nomme liquidateur FIDUINVEST S.A., société établie sous les lois de la Suisse, avec siège social à Lugano (Suisse), représentée par Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Elle confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans qu'il ne doive recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale, même dans les cas prévus par l'article 145 de ladite loi.

Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires spéciaux.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt-cinq mille (25.000,-) francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M.L. Lambert, F. Zeler, E. Leclerc, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 1997, vol. 103S, fol. 90, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

R. Neuman.

(46335/226/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GROUTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46332/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GROUTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46333/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

GROUTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Suite à l'AGO du 11 juin 1996, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

La démission de Madame Vandekerkhove, Diane a été acceptée avec décharge.

Deuxième résolution

Est appelée en remplacement de l'administratrice démissionnaire, la société de droit belge WATERCO S.A., avec siège à B-2140 Borgerhout, Berchemlei, 105, laquelle est engagée par son administrateur-directeur, Monsieur Etienne Waterkeyn, actuellement en fonction.

Le conseil d'administration est partant constitué comme suit:

- Monsieur J.C. Chardome, administrateur-délégué;
- Monsieur C. Gretsche, administrateur;
- La société de droit belge WATERCO S.A., préqualifiée.

Fait et clos à Luxembourg, le 4 décembre 1997.

L. Heyse
Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46334/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

IDAHO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.404.

Les bilans aux 31 décembre 1995 et 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 72, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

IDAHO HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(46336/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

INTERCOSM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 27.982.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE
Signature

(46337/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

I.M.T.C., INTERNATIONAL MACHINERY TRADING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 58.870.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 novembre 1997 que Monsieur Pascal Opreel, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, a été nommé nouvel administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Jean-Marie Boden, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 novembre 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46338/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

INTERNATIONAL PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 31.882.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 18 septembre 1997

Mesdames M.-F. Ries-Bonani, R. Scheifer-Gillen et Monsieur G. Diederich sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme
INTERNATIONAL PLACEMENTS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46340/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

INTERPUBLICITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 1529 Luxembourg, 1, rue Raoul Follereau.
R. C. Luxembourg B 6.619.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1 décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Signature

(46341/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

INTERNATIONAL MARKETING DEVELOPMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 36.391.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung von 28. November 1997, 9.00 Uhr

Die Versammlung hat in der vorstehend bezeichneten Generalversammlung einstimmig wie folgt beschlossen:

1. Die Verwaltungsräte Ute Rückriem, Hans-Detlef Nimtz und Pierre Jegou werden mit sofortiger Wirkung abberufen. Ihnen wird volle Entlastung erteilt. Zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrates werden bestellt:

- Frau Ute Rückriem, Dipl.-Betriebswirtin, wohnhaft in D-Trier
- Herr Hans-Detlef Nimtz, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-Trier
- Herr Dr. Lothar Zorn, Dipl.-Ingenieur, wohnhaft in D-Arnstadt.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden nach der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2002.

Frau Ute Rückriem und Herr Hans-Detlef Nimtz werden zu geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedern jeweils mit Einzelzeichnungsrecht ernannt.

2. Der bisherige Aufsichtskommissar, die TREULUX REVISION & TREUHAND A.G., Luxemburg, wird mit sofortiger Wirkung abberufen. Ihm wird volle Entlastung erteilt. Zu neuem Aufsichtskommissar wird gewählt die LUXEMBURG CONSULTING GROUP A.G., Luxemburg.

Das Mandat des neuen Aufsichtskommissars endet nach der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2002.
Luxemburg, den 28. November 1997.

Die Generalversammlung
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46339/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

I.B.S., INVEST BASSE-SAMBRE.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 27.112.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le mercredi 19 novembre 1997
à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

- L'Assemblée Générale accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Maurice Henrard, de son poste d'Administrateur.

- L'Assemblée Générale décide d'augmenter le nombre des Administrateurs de quatre à cinq et nomme comme nouveaux Administrateurs:

- S.A. COFINPAR, Administrateur, domiciliée à Awenne (Belgique)
- Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, demeurant à Itzig.

Les nouveaux Administrateurs termineront le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46342/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

KAR-TESS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 18.031.

The balance sheet as per December 31st, 1995, registered in Luxembourg on December 10, 1997, vol. 500, fol. 74, case 12, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg, on December 11, 1997.

ALLOCATION OF RESULTS

- Profit of the year:	USD 20,159,010.00
- Transfer to legal reserve:	USD (1,007,951.00)
- Profit brought forward:	USD 418,581,059.00
- Distribution of dividends:	USD (83,807,633.00)
- Carried forward:	USD 353,924,485.00

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, December 10, 1997

CREDIT SUISSE
(LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

(46347/020/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

KAR-TESS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 18.031.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire datée du 16 juin 1997 que:
- COOPERS & LYBRAND, COSTOURIS MICHAELIDES S.A., Athènes (Grèce)
a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de GRANT THORNTON, 58 Kifisias Avenue, 15125
Marousi, Athènes (Grèce), Commissaire aux Comptes démissionnaire.
Luxembourg, le 10 décembre 1997

Pour extrait conforme
CREDIT SUISSE
(LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46348/020/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

IPM GROUP LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.217.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 8, a été déposé
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

IPM GROUP LUX S.A.
Signatures

(46343/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

I.T.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 27.211.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 2, a été déposé au
registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997

FIDUCIAIRE CONTINENTALE
Signature

(46344/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

JAPAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.174.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 10, a été déposé
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour JAPAN INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(46345/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.560.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 8, a été déposé
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUTRA S.A.
Signatures

(46359/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

JEPIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.171.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

JEPIAN S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

(46346/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LAGASH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 37.556.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 15 avril 1997

Madame Bruna Cafiero et Messieurs A. de Bernardi et L. Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme
LAGASH PARTICIPATIONS S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46349/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LAGENA HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 15.584.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE
Signature

(46350/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

L'ATELIER II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 3, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 13.389.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société L'ATELIER II, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(46351/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 25.745.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE
Signature

(46357/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 1997.

LE RELAIS AUTOROUTE CAPELLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8301 Capellen.

R. C. Luxembourg B 21.925.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 août 1984, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 268 du 4 octobre 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1989, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 209 du 26 juin 1990.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *LE RELAIS AUTOROUTE CAPELLEN, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signatures

(46352/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LIPIDIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 28.652.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de LIPIDIA HOLDING S.A., R.C. B numéro 28.652, constituée sous le nom de MONTESEDA HOLDING S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 juillet 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 287 du 27 octobre 1988.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 9 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 553 du 28 octobre 1995.

La séance est ouverte à douze heures trente sous la présidence de Madame M. Rose Dock, directeur général, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire, Mademoiselle Virginie Rodius, secrétaire, demeurant à Zoufftgen (France).

L'assemblée élit comme scrutatrice, Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille huit cents (1.800) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million huit cent mille (1.800.000,-) francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer, ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social de la société de LUF 1.800.000,-, divisé en 1.800 actions de LUF 1.000,- pour le porter à LUF 6.000.000,-, divisé en 6.000 actions de LUF 1.000,- par incorporation de LUF 4.200.000,- provenant d'une conversion partielle d'avances d'actionnaires.

Souscription des 4.200 actions nouvelles de LUF 1.000,- ainsi créées par ROSEVARA LIMITED, Dublin (République d'Irlande).

2.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre millions deux cent mille (4.200.000,-) francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent mille (1.800.000,-) francs luxembourgeois à six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois par la création et l'émission de quatre mille deux cents (4.200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les nouvelles actions ont été intégralement souscrites par:

ROSEVARA LIMITED, une société avec siège social au 20 Clanwilliam Terrace, Dublin 2 (République d'Irlande);

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Sark, le 10 novembre 1997.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les quatre mille deux cents (4.200) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, ont été émises en contrepartie d'un apport en nature constitué par la conversion d'une partie de la créance que ROSEVARA LIMITED a sur la société LIPIDIA HOLDING S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 10 novembre 1997 par Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Deuxième résolution

Suite à la précédente résolution, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois, divisé en six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, toutes intégralement libérées.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société à la suite de l'augmentation de capital ainsi que du présent acte sont estimés à quatre-vingt-cinq mille (85.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à treize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Dock, V. Rodius, A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 103S, fol. 57, case 12. – Reçu 42.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

A. Schwachtgen.

(46353/230/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

**LIPIDIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
(anc. MONTESEDA HOLDING S.A.)**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.652.

Statuts coordonnés suivant l'acte numéro 956 du 14 novembre 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

A. Schwachtgen.

(46354/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUXROYAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L- 1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.636.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997

LUXROYAL S.A.

Signatures

(46361/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LOWLANDS HOLDINGS S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 31.369.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46358/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LOBITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 52.979.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46355/504/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LOBITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 52.979.

Composition du conseil d'administration suite à l'assemblée générale du 18 novembre 1997:

- Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées,
Président du conseil d'administration, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques,
Administrateur-Délégué, demeurant à Luxembourg.
- ROM AG, 38, Industriestrasse, Eupen, Belgique, Administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46356/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.697.

Les bilans et les annexes au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 50, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 1997

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1997:

- Monsieur Jean Hamilius, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(46364/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUX-TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 136, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 37.916.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de gérance qui s'est tenue le 1^{er} décembre 1997 à Luxembourg

Les membres du Comité de gérance décident, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, 138, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 136, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour réquisition-inscription

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46362/518/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUX-RIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 43.362.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, le 2 décembre 1997 à 10.00 heures

Ordre du jour:

1. Changement du gérant technique et de la gérante administrative en nommant un gérant unique.
2. Autorisation au nouveau gérant de faire les démarches nécessaires pour l'ouverture d'une succursale en France avec l'enseigne commerciale suivante: PRIMO ART & DECOR.

Procès-verbal

Au début de la réunion, qui est ouverte par M. Larbière Claude, la liste de présence a été signée par tous les actionnaires présents ou représentés et qui se reconnaissent dûment convoqués.

On peut constater que les Actionnaires présents ou représentés sont mentionnés sur cette liste de présence, de sorte que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Roth Roland, et comme scrutateur, Mme Boireau Christine, tous présents et ce acceptant.

Résolutions

- 1) Par votes spéciaux, l'Assemblée accepte la démission du gérant technique, M. Passeport Gilbert, et de la gérante administrative, Mme Primo Liliane, et leur accorde décharge pleine et entière.
 - 2) Est nommée comme gérante unique avec effet immédiat, Mme Primo Liliane.
 - 3) Par votes spéciaux, l'assemblée autorise Mme Primo Liliane à faire les démarches nécessaires pour l'ouverture d'une succursale en France avec l'enseigne commerciale PRIMO ART & DECOR.
 - 4) Mme Primo Liliane est nommée responsable de cette nouvelle succursale en France.
- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature Le Président	Signature Le Secrétaire	Signature Le Scrutateur
---------------------------	----------------------------	----------------------------

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1997, vol. 500, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46360/725/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

LUXTOWN FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.739.

- Le domicile 11, rue Aldringen L-2960 Luxembourg a été dénoncé avec effet au 6 novembre 1997.
- Messieurs C. Schlessler, François Mesenburg et Bob Faber, administrateurs de la société et FIN-CONTROLE S.A., commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet au 6 novembre 1997.

Certifié sincère et conforme
Pour LUXTOWN FINANCE S.A.
KREDIETRUST S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46363/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MEDIASHOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 29.315.

Composition actuelle du Conseil d'Administration

- Monsieur Jan Sjöwall, directeur de sociétés, demeurant à S-Bunkeflostrand, Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Ronny Elovsson, directeur de sociétés, demeurant à S-Helsingborg, Administrateur.
- Monsieur Henrik Petre, directeur de sociétés, demeurant à NL-Amsterdam, Administrateur.
- Monsieur Mike Tannen, directeur de sociétés, demeurant à USA-New York, Administrateur.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46371/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MAPLE GROVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 57.233.

Constituée par-devant M^e Roger Arrensdorf, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 103 du 4 mars 1997.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAPLE GROVE, S.à r.l.
KPMG EXPERTS COMPTABLES
Signature

(46365/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MARCHE AUX BONNES AFFAIRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Siège social: L- 5531 Remich, 10, route de l'Europe.

R. C. Luxembourg B 44.179.

Le bilan rectifié au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Signature

(46366/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MARINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.755.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MARINA INTERNATIONAL S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

(46367/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 44.940.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN S.C.
Signature

(46368/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OLYMBOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 48.702.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 17 octobre 1997

Messieurs L. Bonani, A. de Bernardi et Madame M.-F. Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme
OLYMBOS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46389/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MATHIS PROST GREVENMACHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Grevenmacher, 33, rue de Trèves.
R. C. Luxembourg B 40.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signature.

(46370/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

METALDUTCH LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.374.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

METALDUTCH LUX, S.à r.l.

Signatures

(46374/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MERITATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 61.545.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MERITATON HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, R.C. Luxembourg, section B numéro 61.545, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 octobre 1997, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marie-Jeanne Leiten, employée privée, demeurant à Godbrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de BEF 6.150.000,- pour le porter de son montant actuel de BEF 1.250.000,- à BEF 7.400.000,- par la création et l'émission de 6.150 actions nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3. Modification afférente de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six millions cent cinquante mille francs belges (6.150.000,- BEF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) à sept millions quatre cent mille francs belges (7.400.000,- BEF), par la création et l'émission de six mille cent

cinquante (6.150) actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Pour autant que de besoin, les actionnaires actuels déclarent expressément renoncer à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription - Libération

Les six mille cent cinquante (6.150) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme RVA CAPITAL RISQUE S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

Le montant de six millions cent cinquante mille francs belges (6.150.000,- BEF) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société MERITATON HOLDING S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à sept millions quatre cent mille francs belges (7.400.000,- BEF), représenté par sept mille quatre cents (7.400) actions de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Le frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Gillen, M.-J. Leiten, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 1997, vol. 501, fol. 93, case 7. – Reçu 61.500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 décembre 1997.

J. Seckler.

(46372/231/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MERITATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 61.545.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 décembre 1997.

J. Seckler
Le notaire

(46373/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

**MOULINS DE KLEINBETTINGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MULLER FRERE).**

Siège social: Kleinbettingen.

R. C. Luxembourg B 5.455.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société MOULINS DE KLEINBETTINGEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(46375/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MATHIS PROST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Fort Wallis.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1996, vol. 500, fol. 69, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Signatures.

(46369/507/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MUNTCAP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.716.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

MUNTCAP HOLDING S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(46376/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NERIED FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.328.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société NERIED FINANCE S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(46377/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NERIED FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.328.

Le bilan au 30 septembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 73, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour la société NERIED FINANCE S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(46378/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NETRUNNER EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 47.760.

Par décision du gérant, Monsieur Jean Preis, en date du 1^{er} décembre 1997, l'adresse du siège social de la société est désormais fixée au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, et non plus au 26, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, et ce à compter de ce jour.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 69, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46379/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NEX-FOTO CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.196.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 1997.

Pour NEX-FOTO CAPITAL S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(46380/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NISSAN FIRE & MARINE INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.271.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 8 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 104S, fol. 4, case 6:

Que la société NISSAN FIRE & MARINE INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 25.271,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, notaire, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 1^{er} décembre 1986, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 45 du 23 février 1987,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire Joseph Kerschen, le 6 novembre 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 24 du 27 janvier 1988,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire Joseph Kerschen, le 21 mars 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 353 du 28 septembre 1990,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire Joseph Kerschen, le 20 mars 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 367 du 7 octobre 1991,

que suite à la réunion en une seule main de toutes les actions et à la reprise tant de l'actif que du passif par l'actionnaire unique de la société qui a cessé toute activité, celle-ci est à considérer comme liquidée et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société.

Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg à désigner par l'actionnaire unique.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 9 décembre 1997. P. Decker.
(46381/206/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NOBISPAR, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.379.

Les comptes annuels au 30 septembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997. Signatures.
(46382/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NOBISPAR, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 41.379.

*Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 1. Dezember 1997 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz,
10A, boulevard Royal, Luxemburg*

Beschluss 6

Herr Thomas Gieser hat darum gebeten, von seinem Amt als Verwaltungsratsmitglied zurückzutreten.

Die Generalversammlung nimmt die Ernennung von Herrn Hanns Dendorfer als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Thomas Gieser an.

Die Generalversammlung verlängert einstimmig das Amt der Herren Dr. Schmid, Hans Georg Andlauer, Klaus Dieter Biedermann, Dr. Gerd Sachs, Charles Hamer und von Frau Marie-Paule Weides.

Beschluss 7

Die Generalversammlung verlängert das Amt der Wirtschaftsprüfer für ein Jahr, bis zur Generalversammlung im Jahre 1998.

Beglaubigte Abschrift
C. Bitterlich
Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.
Le Receveur (signé): J. Muller.
(46383/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NOSTAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 5.026.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46384/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

NOVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
H. R. Luxemburg B 20.804.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 9. Dezember 1997
am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg*

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig von der ausserordentlichen Generalversammlung gefasst:

- Annahme der Kündigung als Verwaltungsratsmitglied von:

Frau Monique Maller

Frau Maryse Greisch

Herrn Frédéric Rausch

- Annahme der Kündigung als Prüfungskommissar von:

Herrn André Meder

Volle Entlastung wird den austretenden Verwaltungsratsmitgliedern und dem Prüfungskommissar für ihre Tätigkeit bis zum heutigen Tag erteilt.

Als neue Verwaltungsratsmitglieder werden ernannt:

- Herr Vladimir Kaoufman, Dipl.-Ingenieur, wohnend in D-66955 Pirmasens

- Herr Igor Kaoufman, Dipl.-Ingenieur, wohnend in D-66955 Pirmasens

- Die Gesellschaft LEWISVALE Ltd, mit Sitz in Dublin (Irland).

Als neuer Prüfungskommissar wird ernannt:

REMANSO FINANCE S.A. mit Sitz in Road Town (British Virgin Island)

Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und das Mandat des Prüfungskommissars enden am Datum der jährlichen Generalversammlung des Jahres 1998.

Herr Vladimir Kaoufman sowie Herr Igor Kaoufman werden von der Generalversammlung mit der Geschäftsführung der Gesellschaft betraut und werden zu delegierten Vorstandsmitgliedern ernannt.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Einzelunterschrift eines der beiden delegierten Vorstandsmitgliedern, Herrn Vladimir Kaoufman resp. Herrn Igor Kaoufman.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46385/680/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OGURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.016.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46388/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OMOTO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.418.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1997, vol. 500, fol. 68, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(46392/504/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.148.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(46386/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OCTAEDRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.180.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OCTAEDRE S.A.

Y. Johanns

H. Hansen

Administrateur

Administrateur

(46387/520/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OMNI-CASH, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 31.269.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour OMNI-CASH, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(46390/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

OMNI-CASH CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 31.270.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

Pour OMNI-CASH CONSEIL S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(46391/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PASTEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 33.377.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(46399/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ORIENTAL ARTS AND CRAFTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 197, route de Differdange.
R. C. Luxembourg B 16.346.

Constituée par acte de M^e Marc Cravatte, notaire alors de résidence à Wiltz, en date du 1^{er} décembre 1978, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 40 du 21 février 1979, transformée en société à responsabilité limitée par acte de M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 3 novembre 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 338 du 28 décembre 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 mars 1983, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, no 120 du 7 mai 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 décembre 1987, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 85 du 31 mars 1988.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 1997, vol. 500, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *ORIENTAL ARTS AND CRAFTS, S.à r.l.*
KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(46393/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PAN EURASIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 27, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 6.719.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1 décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(46395/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.849.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 16 mars 1990.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1996, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 74, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

En date du 14 mai 1997, l'assemblée générale a nommé Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à Junglinster, comme nouveau commissaire, en remplacement du commissaire démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES

Signature

(46396/255/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ORION CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 52.008.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the first of December.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LA COMPAGNIE PRIVEE DE FINANCE (JERSEY) LIMITED, a company established under the laws of the Isles of Jersey, having its registered office at Jersey, hereafter named «the appearing party», here represented by Mr Timothy J.P. Miles, sous-directeur de banque, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Geneva (Switzerland), on the 13th October, 1997, which remains annexed to the present deed.

Which appearing party, represented as foresaid, has requested the notary to state as follows:

– The société anonyme ORION CAPITAL MANAGEMENT S.A., established and with registered office in Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, hereafter named the Company, was incorporated by a deed of Maître Reginald

Neuman, notary public, residing in Luxembourg, on August 8th, 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 474, on September 21st, 1995, and entered in the company register of Luxembourg, section B, under number 52.008;

- the Company's capital amounts to five million (5,000,000.-) Luxembourg francs, divided into five thousand (5,000) shares of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs, fully paid;
- the appearing party has become sole owner of all the shares of said Company;
- the appearing party, as sole shareholder, expressly declares to the notary that it has irrevocably decided:
 - to proceed to the dissolution of the Company;
 - to appoint the appearing party as liquidator.
- The appearing party, in its capacity as Liquidator, expressly declares:
 - that all the liabilities of the Company in liquidation have been settled or duly provisioned for, in consequence the process of liquidation is accomplished, and that
 - all the remaining assets have become vested in and are the property of the sole shareholder.
- The appearing party asks the notary to act only in relation to possible liabilities unknown at present of the Company and not paid and irrevocably declares to assume jointly the obligation to pay all such liabilities.
- The process of liquidation has been examined by the Auditor to the Liquidation PRICE WATERHOUSE, on November 27th, 1997, which has no further comments following the Report.
- The appearing party grants discharge to the members of the Board of Directors, to the Statutory Auditor and to the Liquidation Auditor.
- Consequently, the liquidation of the Company is terminated and declared closed, the Company having ceased to exist.
- Therefore, the five thousand (5,000) registered shares have been cancelled and deleted from the Register in the presence of the notary.
- The documents of the Company will be kept during five years at the former registered offices of the Company. For the necessary publications and filings, all the powers are granted to the holder of a valid copy of these presents.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatever, incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at twenty thousand (20,000.-) Luxembourg francs.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Drawn up in Luxembourg on the date named at the beginning of the presents.

The document having been read in the language of the person appearing, all of whom are known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le premier décembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LA COMPAGNIE PRIVEE DE FINANCE (JERSEY) LIMITED, société de droit des Iles de Jersey, avec siège social à Jersey,

ci-après nommée «le comparant»,

ici représentée par Monsieur Timothy J.P. Miles, sous-directeur de banque, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Genève (Suisse), le 13 octobre 1997, ci-annexée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- La société anonyme ORION CAPITAL MANAGEMENT S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, a été constituée suivant acte de Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 474 du 21 septembre 1995 et est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 52.008.

- Le capital social est fixé à cinq millions (5.000.000.-) de francs luxembourgeois, divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur de mille (1.000.-) francs luxembourgeois chacune, entièrement libérées.

- Le comparant est devenu le seul propriétaire de toutes les actions de ladite Société.

- En tant que seul actionnaire, il déclare au notaire instrumentant qu'il a décidé irrévocablement:

- de procéder à la dissolution de la Société;

- de désigner le comparant comme liquidateur.

- Le comparant, en sa capacité de liquidateur, déclare expressément:

- que toutes les dettes de la Société en liquidation ont été réglées ou dûment provisionnées, qu'en conséquence la liquidation est terminée, et que;

- tous les avoirs restants sont devenus la propriété de l'actionnaire unique.

- Le comparant requiert le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuelles dettes actuellement inconnues de la société et non payées à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement l'obligation de payer toutes ces dettes.

- Les opérations de liquidation ont fait l'objet d'un examen par un commissaire à la liquidation, le réviseur d'entreprises PRICE WATERHOUSE, société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, en date du 27 novembre 1997, qui estime n'avoir pas d'observations à faire dans le cadre de sa mission.
- Le comparant donne décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes et au commissaire à la liquidation.
- En conséquence, la liquidation de la société est terminée et déclarée clôturée, la société ayant cessé d'exister.
- En conséquence, les cinq mille (5.000) actions nominatives représentant le capital social de la société ont été annulées par oblitération au registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.
- Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société. Pour les publications et les dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt mille (20.000,-) francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Miles, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 1997, vol. 103S, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 1997.

R. Neuman.

(46394/226/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PARTIM INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.358.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PARTIM INTERNATIONAL

Signatures

(46397/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PARTIM INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.358.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 1997.

PARTIM INTERNATIONAL

Signatures

(46398/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

ENTWICKLUNG- TECHNOLOGIE UND FINANZ A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

STATUTEN

Im Jahre eintausendneunhundertsevenundneunzig, am zweiten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Edmond Schroeder, mit Amtswohnsitz in Mersch.

Sind erschienen:

1.- ALLGEMEINE INDUSTRIE- FINANZ HOLDING A.G., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in Luxembourg,

hier vertreten durch zwei Verwaltungsratsmitglieder:

Frau Nicole Krafft, Privatbeamter, L-2132 Luxembourg, und Herr Daniel Hussin, Privatbeamter, L-2132 Luxembourg;

2.- Herr Jean-Marie Bondioli, Privatbeamter, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse,

hier vertreten durch Herrn Pierre Grunfeld, Privatbeamter, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift.

Vorgenannte Vollmacht bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, nach ne varietur-Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar, um mit derselben einregistriert zu werden.

Vorgenannte Personen ersuchten den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

I.- Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Es wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung ENTWICKLUNG- TECHNOLOGIE UND FINANZ A.G. gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegen; diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die, unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Gesellschaft wird auf unbeschränkte Dauer errichtet.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form in andern luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonstige, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung dieser Beteiligungen. Sie kann an der Gründung und an der Förderung jedes Industrie- oder Handelsunternehmens teilhaben und solche Unternehmen durch die Gewährung von Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder in anderer Form unterstützen.

Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, die Verwaltung und die Verwertung durch Vermietung oder auf andere Weise sowie der Verkauf von Immobilien jeder Art im Grossherzogtum Luxemburg und im Ausland.

Die Gesellschaft ist des weiteren ermächtigt, alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen, oder Immobilien-Transaktionen im Grossherzogtum Luxemburg oder im Ausland zu tätigen, welche direkt oder indirekt, ganz- oder teilweise mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaft in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Im allgemeinen kann die Gesellschaft alle Kontroll- oder Überwachungsmaßnahmen ergreifen und jede Art von Tätigkeit ausüben, die ihr im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes als nützlich erscheint.

Art. 3. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt eine Million fünfzigtausend Französische Franken (1.050.000,- FRF), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausendfünfzig Französische Franken (1.050,- FRF).

Alle Aktien sind Inhaberaktien, es sei, dass das Gesetz es anders bestimmt.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, das Gesellschaftskapital zu erhöhen, um es auf fünf Millionen Französische Franken (5.000.000,- FRF) zu bringen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt und beauftragt, die Kapitalerhöhung ganz oder teilweise vorzunehmen, den Ort und das Datum der Aktienaussgabe oder der verschiedenen Aktienaussgaben festzusetzen, die Bedingungen der Zeichnung der Aktien und der Einzahlung zu bestimmen, falls notwendig neue Aktionäre zu berufen und alle Bedingungen die notwendig oder wünschenswert sind festzusetzen, auch wenn sie nicht ausdrücklich in diesen Satzungen erwähnt sind.

Der Verwaltungsrat ist des weiteren berechtigt, nach der Zeichnung der neuen Aktien, die Einzahlung und die durchgeführte Kapitalerhöhung in einer Notariatsurkunde festzustellen und die Gesellschaftssatzungen dementsprechend abändern zu lassen, das Ganze im Einklang mit dem Gesetz vom 10. August 1915 und unter der Bedingung, dass die obengeführte Ermächtigung jeweils nach fünf Jahren erneuert werden muss.

Des weiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, Anleihen auszugeben, sei es in Form einfacher Anleihen oder Wandelanleihen, sei es in Form von Inhaberoobligationen oder in anderer Form, unter welcher Bezeichnung auch immer und zahlbar in jeder Währung, jedoch mit der Massgabe, dass die Ausgabe von Wandelobligationen nur im Rahmen des genehmigten Kapital erfolgen kann.

Der Verwaltungsrat wird die Natur, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe und Rückzahlungsbedingungen sowie jede andere Bedingung die sich auf die Ausgabe der Obligationen bezieht, festsetzen.

Ein Register der Namensobligationen wird am Gesellschaftssitz geführt werden.

Im Rahmen der obenerwähnten Bedingungen und ohne Rücksicht auf die in Artikel 10 enthaltenen Bestimmungen, ist der Verwaltungsrat ermächtigt, das Gesellschaftskapital gegen Einbezug von freien Rücklagen zu erhöhen.

Der Verwaltungsrat kann, im Falle einer Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Vorzugsrecht der früheren Aktionäre ausschalten oder beschneiden.

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderung zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

II.- Verwaltung - Überwachung

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werde, die sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten; er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied durch einen Kollegen vertreten werden kann (Vollmachten per Schreiben, Telex oder Telefax sind möglich). In dringenden Fällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich oder telegrafisch oder per Telefax abgeben. Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen.

Art. 6. Der Verwaltungsrat kann alle oder einen Teil seiner Befugnisse an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates.

Art. 7. In sämtlichen Rechtssachen, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, wird die Gesellschaft vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder vom Delegierten des Verwaltungsrates vertreten.

Art. 8. Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, Interimdividenden zu zahlen unter den gesetzlichen vorgeschriebenen Bedingungen.

Art. 9. Die Überwachung der Tätigkeit der Gesellschaft wird einem oder mehreren Kommissaren anvertraut; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar.

III.- Generalversammlung und Gewinnverteilung

Art. 10. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes. Eine Einberufung ist nicht notwendig wenn alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Die Generalversammlung beschliesst über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in den Einberufungsschreiben genannten Ort in Luxemburg statt und zwar am dritten Mittwoch des Monats Juni um 11.00 Uhr. Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 12. Durch Beschluss der Generalversammlung können ein Teil oder der ganze Gewinn oder aber ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung genutzt werden mittels Rückzahlung des Nominalwertes aller oder eines Teiles der ausgegebenen Aktien; diese Aktien werden durch das Los bestimmt und das gezeichnete Kapital wird nicht herabgesetzt. Die zurückgezahlten Aktien werden annulliert und durch Genussscheine ersetzt welche die selben Rechte wie die annullierten Aktien besitzen, mit der Ausnahme des Rechtes der Rückzahlung des Nominalwertes und des Rechtes auf die Zahlung einer ersten Dividende welche den nicht zurückgezahlten Aktien vorbehalten ist.

IV.- Geschäftsjahr - Auflösung

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 14. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie bei Satzungsänderungen.

V.- Allgemeine Bestimmungen

Art. 15. Für alle nicht in dieser Satzung festgelegten Punkte, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen spätere Änderungen.

Vorübergehende Bestimmungen

- 1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 1998.
- 2.- Die erste Generalversammlung der Aktionäre findet im Jahre 1999 statt.

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1.- ALLGEMEINE INDUSTRIE- FINANZ HOLDING A.G., vorgeannt, neunhundertneunundneunzig Aktien .	999
2.- Herr Jean-Marie Bondioli, vorgeannt, eine Aktie	1
Total: eintausend Aktien	1.000

Alle Aktien wurden voll eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von einer Million fünfzigtausend Französische Franken (1.050.000,- FRF) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jeweilige Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf einhundertfünfzigtausend Franken (150.000,- FRF).

Schätzung des Kapitals

Zum Zwecke der Erhebung der Einregistrierungsgebühren wird das Kapital der Gesellschaft geschätzt auf sechs Millionen vierhundertsechzigtausenddreihundertvierundachtzig Franken (6.470.384,- LUF).

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der die sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-2132 Luxemburg, 8, avenue Marie-Thérèse.
Die Gründungsversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, eine neue Anschrift der Gesellschaft innerhalb der Ortschaft des Gesellschaftssitzes zu wählen.

Zweiter Beschluss

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und diejenige der Kommissare auf einen festgelegt.

Dritter Beschluss

Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- a) Frau Nicole Krafft, Privatbeamtin, L-2132 Luxemburg, 8, avenue Marie-Thérèse;
- b) Herr Jean-Marie Bondioli, Privatbeamter, L-2132 Luxemburg, 8, avenue Marie-Thérèse;
- c) Herr Daniel Hussin, Privatbeamter, L-2132 Luxemburg, 8, avenue Marie-Thérèse.

Vierter Beschluss

Zum Kommissar wird ernannt:

- Herr Philippe Zune, Privatbeamter, L-2132 Luxemburg, 8, avenue Marie-Thérèse.

Fünfter Beschluss

Die Mandate des Verwaltungsrates und dasjenige des Kommissars erfallen sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2003.

Der unterzeichnete Notar hält hermit fest, dass auf Wunsch der Kompartmenten vorliegende Urkunde in deutscher Sprache verfasst ist mit einer Übersetzung ins Französische. Im Falle einer Unstimmigkeit zwischen der deutschen und der französische Fassung ist auf Wunsch der Kompartmenten die französische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompartmenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Folgt die Übersetzung ins Französische:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le deux décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- ALLGEMEINE INDUSTRIE- FINANZ HOLDING A.G., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par deux de ses administrateurs:

Madame Nicole Krafft, employée privée, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse et Monsieur Daniel Hussin, employé privé, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse;

2.- Monsieur Jean-Marie Bondioli, employé privé, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ENTWICKLUNG- TECHNOLOGIE UND FINANZ A.G.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et de toute autre

manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra également faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million cinquante mille francs français (1.050.000,- FRF), représenté par mille (1.000) actions de mille cinquante francs français (1.050,- FRF) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant à cinq millions de francs français (5.000.000,- FRF).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présent ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 8. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III.- Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois de juin, à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignée par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV.- Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V.- Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1999.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions du capital social comme suit:

1.- ALLGEMEINE INDUSTRIE- FINANZ HOLDING A.G., prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2.- Monsieur Jean Bondioli, prénommé, une action	<u>1</u>
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million cinquante mille francs français (1.050.000,- FRF) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cent cinquante mille francs luxembourgeois (150.000,- LUF).

Evaluation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à six millions quatre cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt-quatre francs (6.470.284,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Deuxième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

- a) Madame Nicole Krafft, employée privée, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse;
- b) Monsieur Jean-Marie Bondioli, employé privé, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse;
- c) Monsieur Daniel Hussin, employé privé, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

Quatrième résolution

Est nommé commissaire:

- Monsieur Philippe Zune, employé privé, L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

Cinquième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Le notaire soussigné constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en allemand suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte allemand et le texte français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Krafft, D. Hussin, P. Grunfeld, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 1997, vol. 404, fol. 13, case 10. – Reçu 64.704 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 décembre 1997.

E. Schroeder.

(46482/228/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 1997.

PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 20 janvier 1997
à 15.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale ratifie, à l'unanimité, la démission par le Conseil d'Administration du 30 décembre 1996 de M. Terry Daly, Administrateur.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de MM. Hubert de Saint-Amand et Pierre-Edouard Noyelle, de leur poste d'Administrateur et les remercie de leur précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre des Administrateurs de 5 à 3.

L'Assemblée Générale décide de nommer au poste d'Administrateur

– Monsieur Jacques Trauman, demeurant à Hong-Kong

dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1997, vol. 500, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46405/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

RAPID PRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 29, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 10.735.

La société RAPID PRESS, S.à r.l. a été constituée par acte sous seing privé en date du 5 février 1973, acte publié au Mémorial C, numéro 55 du 30 mars 1973, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 septembre 1984, acte publié au Mémorial C, numéro 286 du 18 octobre 1984, modifiée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 6 février 1992, acte publié au Mémorial C, numéro 315 du 23 juillet 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 septembre 1993, acte publié au Mémorial C, numéro 529 du 5 novembre 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 août 1995, acte publié au Mémorial C, numéro 547 du 25 octobre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1996, acte publié au Mémorial C, numéro 171 du 8 avril 1997.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1997, vol. 500, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RAPID PRESS, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(46410/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 1997.